

# Appel d'offres 2013

## Quels littoraux pour demain ?

Savoirs, pratiques, vision et représentations de l'avenir :  
projets de recherche

*Date limite de réception : 22 mars 2013*

---

### Contexte

Les littoraux ont connu, au cours des dernières décennies, une évolution rapide et contrastée qui soulève de nombreuses questions relatives à la protection de l'environnement, aux modes de gouvernance, aux risques naturels et écologiques, au développement socio-économique, culturel et politique.

Les milieux côtiers concentrent en effet 80% de la biodiversité marine. Interfaces économiques attractives aux activités diverses, ils font l'objet de grands aménagements. A l'image du reste de la planète, la France affiche ainsi une densité de population 2,5 fois plus forte dans les communes littorales. Par ailleurs, elle représente le deuxième domaine maritime mondial grâce à ses départements et territoires d'outre-mer.

Dans ce contexte, la préservation et la gestion efficace de ces milieux fragiles ne peut être garantie sans une action globale prenant en compte l'ensemble des espaces, des acteurs, des liens qu'ils entretiennent entre eux ainsi que leur spécificité et contraintes propres.

### Objectifs

La Fondation de France souhaite encourager le développement de la recherche scientifique sur les littoraux dans une logique plaçant les parties prenantes et les décideurs au cœur des problématiques et des enjeux de recherche.

L'objectif est de soutenir sur ce thème des propositions, des perspectives, des scénarios, des outils et des méthodes qui soient diffusés auprès des acteurs et gestionnaires (pêcheurs, professionnels du tourisme, conchyliculteurs, décideurs locaux, etc.). Ces travaux de recherche doivent donc s'accompagner d'une vulgarisation de leurs apports.

### Qui peut répondre ?

Cet appel d'offres s'adresse aux laboratoires, centres de recherche et institutions d'intérêt général œuvrant sur les espaces littoraux. Ne pourront répondre les sociétés privées, bureaux d'études ou cabinets de consultants.

## Quels projets de recherche ?

La Fondation de France soutient des recherches pluridisciplinaires appliquées aux systèmes littoraux qui mobilisent et fédèrent des équipes d'excellence thématique, s'attachant en priorité à valoriser des données existantes et à faire émerger des démarches et problématiques originales. Le littoral s'entend ici au sens de l'article L. 321-2 du code de l'environnement.

Au cours des prochaines années, les thématiques suivantes seront explorées :

- le fonctionnement des éco-socio systèmes littoraux ;
- les processus de diffusion des savoirs académiques et locaux, d'émergence et de transfert des innovations.

Les sujets de recherche abordant de manière transversale plusieurs de ces thématiques sont les bienvenus (protection de l'environnement, risques naturels, aménagement du territoire...).

Ce programme est complémentaire des dispositions opérationnelles déjà en cours (Directive cadre sur l'eau, Grenelle de la mer...).

### Thèmes retenus pour 2013 :

- l'évolution des zones côtières à différentes échelles temporelles par une approche globale ;
- les relations que les sociétés entretiennent avec leurs territoires, révélées par différents usages ;
- les formes de gouvernance mobilisant les différentes échelles de la décision.

Volontairement très large, ces thèmes doivent permettre une ouverture vers des sujets peu ou pas traités actuellement. Les sujets ayant prioritairement une approche sociale et humaine de la problématique abordée et innovante au plan méthodologique seront privilégiés.

## Critères de sélection

### Critères principaux :

- les recherches doivent concerner des terrains français mais peuvent impliquer des équipes internationales ;
- confrontation disciplinaire, approche sociale des problématiques explorées ;
- diversité des échelles spatiales et temporelles et prise en compte de leurs imbrications ;
- valorisation de données existantes qui, le cas échéant, peuvent être complétées par de nouvelles données.

### Critères complémentaires :

- caractère innovant des projets sur le fond comme sur la forme ;
- qualité des outils et méthodes proposés ;
- effort d'intégration science-gestion (diffusion des résultats et sensibilisation des acteurs du littoral).

Une attention particulière sera portée aux projets impliquant directement les parties prenantes des territoires concernés et favorisant le dialogue chercheurs-usagers.

Des partenariats recherche-développement sont vivement encouragés.

## Les modalités de soutien

Le montant accordé par projet est compris entre 30 000 et 150 000 euros. Les projets financés seront d'une durée maximale de 3 ans.

Le financement ou le co-financement de thèses et de post-doctorats n'est pas exclu mais non prioritaire.

Ne seront pas financés les investissements lourds ainsi que les événements (colloque scientifique, manifestation professionnelle) sans liens directs avec le projet de recherche soutenu.

## Constitution du dossier

Le dossier de candidature doit comprendre :

- le résumé du projet en une page (3 000 signes espaces compris) ;
- la présentation du projet, du contexte dans lequel il s'inscrit et la méthodologie utilisée, sans dépasser 20 000 signes ;
- le calendrier de réalisation ;
- les résultats attendus ;
- les éventuels partenaires, scientifiques et de terrain (institutions, associations...);
- le budget détaillé incluant les autres bailleurs en précisant s'ils sont acquis ou en cours.

En annexe seront joints **exclusivement** le CV du porteur de projet ainsi que la teneur de sa participation éventuelle à d'autres programmes de recherche.

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

---

## Comment répondre ?

L'envoi des candidatures se fait uniquement par mail à [environnement@fdf.org](mailto:environnement@fdf.org) à l'attention de Thierry Gissingier, Responsable du programme Environnement de la Fondation de France.

Date limite de réception : **22 mars 2013**

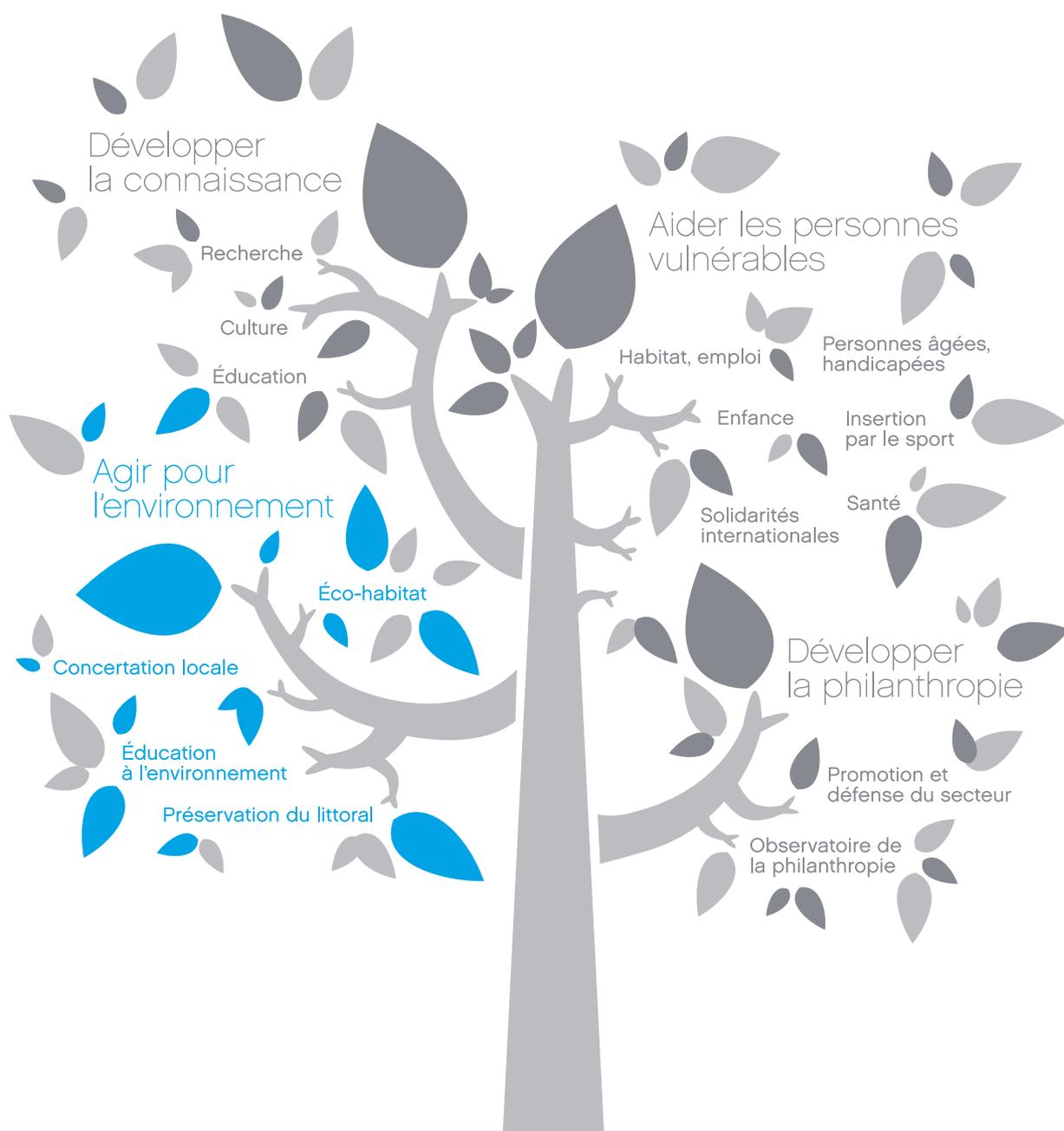
Évalués par un comité scientifique constitué d'experts indépendants, les projets retenus seront communiqués par courrier électronique en juin 2013.

---

# À vos projets !

La Fondation de France finance des associations ou services collectifs, sélectionnés pour la qualité et la rigueur de leurs actions. Elle propose ses aides à travers des appels à projets dédiés à des thématiques précises.

Les demandes de subvention, instruites à partir d'un dossier, sont examinées par un comité de professionnels spécialistes du domaine concerné. Il statue sur la destination et le montant des aides. La Fondation de France soutient en priorité des opérateurs de petite taille qui n'ont pas les moyens de collecter eux-mêmes les fonds nécessaires à la conduite de leurs projets.



Avec les 700 fonds et fondations qu'elle abrite, la Fondation de France a soutenu plus de 100 000 projets d'intérêt général qui répondent à quatre grands enjeux : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, éducation, formation), l'environnement et le développement de la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

40 avenue Hoche  
75008 Paris  
Tél.: 01 44 21 31 00  
Fax: 01 44 21 31 01  
[fondationdefrance.org](http://fondationdefrance.org)

**Fondation  
de  
France**